

CFD

COLLÈGE
CÉVENOL



N°33

Journal des Elèves et des
ANCIENS Elèves. Février-Mars 1960
Le Chambon sur Lignon

Editorial

Les événements d'Algérie ont fait un peu oublier la question scolaire. Cependant la loi votée fin décembre pose au Collège un problème délicat et important.

Tout d'abord, quelques précisions: le Collège n'a jamais demandé de subventions; la loi Barangé ne s'applique pas aux établissements secondaires; la loi Marie nous a permis de recevoir des boursiers de l'Etat; la plupart des professeurs sont partisans du régime institué par Jules Ferry et la loi de séparation: les fonds publics à l'école publique, les fonds privés à l'école privée; quelques uns, faisant confiance à l'enseignement laïque et considérant que la vocation du Collège Cévenol est de le compléter, voire de l'éclairer, sont même descendus au Puy pour participer aux manifestations contre les subventions aux écoles privées.

En attendant les textes d'application de la loi de décembre, qui permettront de prendre une décision en connaissance de cause, il semble que la question se pose ainsi pour le Collège:

- ou bien nous refusons de participer à un système qui, bien qu'il nous soit favorable, nous paraît dans bien des cas très dangereux pour la liberté de conscience; nous gardons ainsi nos distances vis-à-vis d'une loi contestable, et nous préservons notre liberté pour l'avenir;

- ou bien nous concluons avec l'Etat un "contrat simple", dans l'espoir qu'il nous aide à diminuer deux grandes difficultés de notre Collège: les problèmes financiers et le recrutement de professeurs qualifiés; mais ne serait-ce pas sacrifier, dans un avenir plus ou moins proche, notre indépendance et notre originalité?

Les quelques amis avec lesquels nous en avons parlé jusqu'à maintenant défendent soit l'une soit l'autre de ces solutions. La question reste donc ouverte.

A vous maintenant, chers lecteurs, de nous donner votre opinion, que nous transmettrons aux responsables du Collège.

Pour laisser à chacun sa liberté de réflexion et d'opinion, nous précisons que les propos ci-dessus n'engagent que

LA REDACTION

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

-----Chirurgien-dentiste à la Martinique-----

(Paul Jeannenot est le mari de Françoise Brès; il a souvent fréquenté les réunions d'Anciens de Paris, et continue à nous écrire).

J'ai abandonné Le Lamentin pour une région beaucoup plus pauvre, située à l'extrême sud de l'île. Une population constituée de pêcheurs et de petits cultivateurs. Quelques grandes propriétés où l'on cultive la canne, et deux distilleries y ajoutent une activité saisonnière. Trois cabinets dentaires desservent une population de 40.000 habitants. Trois villages réunis par des routes qui n'en méritent pas le nom: une succession de trous, bosses, ravins, lacs, où ma pauvre 2 CV achève de se disloquer... Et je suis seul! Françoise est restée à Fort-de-France, où elle est institutrice. 60 kilomètres nous séparent, mais la route est si mauvaise et le voyage si pénible que je ne vais la rejoindre que deux fois par semaine.

Ici j'ai pu avoir des contacts plus intimes avec la population. Mon grand-père maternel a vécu longtemps dans cette région; on a gardé de lui un bon souvenir. Puis mes ascendances martiniquaises sont connues, ce qui fait que je suis accueilli par tous avec beaucoup d'amitié. Cette intimité nouvelle avec les Martiniquais m'a donné l'idée de connaître leurs écrivains. Le premier livre que j'ai lu est un bouquin de Zobel, "Rue case-nègres"; sa valeur littéraire est faible, mais il constitue un document bouleversant et très réaliste sur la vie des petites gens de la Martinique, et particulièrement celle des salariés agricoles. J'ai lu ensuite "Discours sur le colonialisme", de Césaire. Exposé lucide du problème colonial, et de l'avenir de l'Europe, et dernièrement "Cahier d'un retour au Pays natal", de Césaire. La merveilleuse poésie de ce recueil m'a enthousiasmé, même si à certains moments son style particulier et son riche vocabulaire le rendent un peu inaccessible. Le meilleur bouquin que j'ai lu sur l'ensemble des problèmes martiniquais est "Contact des civilisations en Guadeloupe et Martinique", de Michel Leiris, édité par l'UNESCO. Il a écrit un autre livre ("Racisme et civilisation", sauf erreur) qui a eu un gros retentissement ici.

La Martinique... Ici se joue un drame inquiétant. Il existe une misère atroce, les salaires moyens varient de 6.000 à 10.000 Fr. Un chômage qui prend une continuelle extension (mécanisation de

l'agriculture). La presque totalité des terres appartenant à la bourgeoisie créole blanche (Békés descendants des premiers colons) et une natalité invraisemblable qui font que le nombre des jeunes qui vont avoir vingt ans et cherchent du travail est très élevé.

En face de cela, une départementalisation qui ne cache qu'un état féodo-colonial pur. Un pays laissé à l'abandon (les seules choses sérieuses qui aient été faites ont concerné l'assistance médicale gratuite; 95% de la population en bénéficie; cette assistance vient d'être quasi supprimée par l'actuel gouvernement!)... et la succession des promesses non tenues. Les dernières faites par Malraux, au sujet de l'industrialisation du pays (très possible), sont restées fumée...

Tout cela crée un climat de mécontentement général. D'autant plus qu'il existe un réel "éveil des masses". La scolarité à 95% a eu pour résultat un éveil de la conscience populaire. Et de plus il existe une élite martiniquaise active (même si en face existe aussi une bourgeoisie de couleur style "béné-oui-oui qui puise ses intérêts dans l'état de fait colonial actuel). Ce mécontentement crée un climat de tension perpétuelle, et à la moindre étincelle, il explose. Déjà il y a un mois il y avait eu des incidents; et le 20 décembre, à la suite d'une attitude ridicule des CRS, il y eut quatre journées d'émeutes, d'une grande violence, dont le résultat fut 5 morts et un nombre incalculable de blessés.

Cette explosion populaire prit d'ailleurs nettement un caractère anti-blancs. Mais je pense qu'un esprit lucide ne doit pas accepter ce racisme pour tel. Il entrerait, me semble-t-il, dans le cadre des querelles de classes, les blancs, qu'ils soient métropolitains ou créoles (Békés), détenant les leviers de l'économie du pays et s'en acquittant avec une incompétence totale (je pense à l'intérêt de la masse et non à celui de leur famille!). De plus il existe de la part des blancs non pas un racisme, mais des mesures discriminatoires, qui font que les Martiniquais ne peuvent accéder aux postes élevés de l'administration.

Et dernièrement tout cela s'est subitement aggravé par l'arrivée d'un contingent d'anciens d'AFN qui ont tout de suite fait montre d'un racisme apparent (en paroles et en attitudes publiques) qui n'est pas de mise ici.

Si ce racisme a pris un caractère général lors des émeutes,

dans un climat plus normal il est plus "sélectif". Bien des Martiniquais m'ont dit que sur 15.000 blancs, ils considéraient qu'il y en avait 2.000 d'indésirables. Beaucoup de blancs se sont parfaitement intégrés à la population, qui les accepte comme siens. Ainsi, le vieux recteur de l'Académie, Plevel, a nettement pris position en faveur des Martiniquais. La Préfecture essaie de le renvoyer en France, et de son côté la population prépare des manifestations en sa faveur (pétitions; grèves si les menaces prennent forme).

Misère croissante, chômage, insécurité, mesures antisociales (suppression de l'AMG, impôts, taxes douanières augmentées) avenir incertain, mesures discriminatoires, tous en ont parfaitement conscience. Et comme le prouvait Césaire dans son "Cahier d'un retour au pays natal", la négritude sort de sa léthargie, où des années d'esclavage ou de misère l'avaient contrainte de s'établir. Pour l'instant, il ne semble pas que cet éveil puisse être à l'origine d'une véritable révolution. Il existe seulement un grand mécontentement, mais qu'il serait dangereux de sous-estimer et de recouvrir de l'habituel lot de dérobades et de promesses non tenues. Il semble que si la France continue à traiter ce problème en l'ignorant (comme elle a fait ailleurs), elle se précipitera dans une nouvelle catastrophe. Et mes craintes à ce sujet sont grandes. Face aux émeutes, qu'a-t-elle fait? relever le SMIG? ce n'est pas la solution. Et la nomination d'un nouveau Préfet allié à la bourgeoisie béké la plus réactionnaire ne semble pas arranger les choses.

La Martinique! Quand on m'en parlait en France, j'imaginais un pays heureux, où il faisait bon vivre, une sorte de paradis terrestre... Peut-être, si on la traverse en fermant les yeux sur toutes ses misères et en se contentant de rêvasser devant la féerie des paysages et des couleurs.

Ne serait-ce que pour ce qu'il m'a appris et aidé à mieux comprendre (ne serait-ce que les événements d'Algérie) je ne regretterai jamais ce séjour. Mais une fois évanoui le rideau des illusions, le tableau de ce qui se présente à moi est tel lorsque je discute avec les Martiniquais de leurs problèmes, que j'en suis très mal à l'aise, et j'ai presque honte d'être Français!

Paul Jeannenot

P.S. Sur les problèmes martiniquais, "Le Monde" du 29 décembre a fait paraître un intéressant article de Crabot, qui a vécu 4 ans ici, a beaucoup parcouru le pays, et a su se faire aimer de tous.

En réponse aux articles de nos deux derniers numéros

-----UN ANCIEN ELEVE-----

Les articles des deux derniers CFD m'ont beaucoup intéressé et je tiens à y faire écho.

D'abord une précision: vous vous plaignez de l'absence de réactions à l'article de Mourgeon, en concluant peut-être un peu trop vite à l'apathie totale de vos lecteurs sur un problème aussi important. Personnellement j'étais bien décidé à écrire; seul le manque de temps m'en a empêché: je profite donc des vacances de Noël.

Deuxième précision: j'étais interne au Chambon de septembre 1951 à juin 1953, dans les classes de 4^e et 3^e. Certaines choses ont donc pu changer depuis. Mais je parlerai de ce moment-là, ceci pour couper court à toute réponse du genre "vous feriez mieux de vous renseigner, cela a changé depuis".

Enfin, je voudrais dire qu'il y a longtemps que je désirais écrire à propos de tous ces problèmes. L'article de Mourgeon m'en donne l'occasion.

A ce propos, la Rédaction me permettra bien amicalement une petite observation: vous vous plaignez à juste titre de ne pas recevoir d'articles "valables"; vous vous plaignez aussi des réactions vives des élèves à l'article de Mr Roberts, etc... Je suis bien d'accord avec vous, mais je crois que le ton des éditoriaux et des mises au point signées "La Rédaction" gagnerait à être un peu moins caustique. Vous favorisez ainsi, à mon avis, la polémique dont vous ne voulez pas. Vous découragez aussi un peu ceux qui peuvent vous écrire, car ils se demandent toujours s'ils ne vont pas s'attirer des répliques du genre: "Quelques élèves sont très malheureux... La multitude des cultes les écrase... et ils n'ont pas assez d'imagination pour cela...", ou bien se faire accuser d'avoir "des rancœurs mal digérées". C'est là non une critique, mais une suggestion amicale de tempérer un peu le ton de vos articles, et il y aurait certainement un peu plus de compréhension réciproque. Je m'excuse de ce long préambule, mais je crois qu'il est utile.

Je reprends maintenant l'article de Mr Roberts avec ses six propositions. J'estime que cet article contient tout ce qu'il y a

à dire sur la question. Je me bornerai seulement à préciser certains points pour les appuyer ou les réfuter, et relever certaines inexactitudes que souvent d'ailleurs la Rédaction a remarquées.

1. En effet il existe le Conseil des Elèves, et depuis le Congrès des Anciens les relations régulières professeurs-élèves (du moins je l'espère). Donc rien à ajouter.

2. Tout à fait d'accord pour la distinction entre élèves "mûrs" et "enfants". Mais qui la ferait? Attention à l'arbitraire! Je serais partisan de ne pas la restreindre (comme le fait Mr Roberts) aux classes du bacc, mais aussi de l'étendre aux classes inférieures. Même s'il n'y a qu'une petite minorité d'élèves "mûrs" de 13 à 15 ans; il ne faut pas les englober dans la catégorie "enfants" sous prétexte qu'ils sont en 5è, 4è ou 3è.

3. Sur le chapitre des libertés existant à l'internat, je dois préciser: lorsque j'étais au Collège, je pouvais (ainsi que mes camarades) sortir comme je le voulais en indiquant simplement où j'allais. De même je sais qu'il existe actuellement une ou deux baraques "sans surveillance". Quant au droit de disposer de l'argent, je ne sais pas ce qui se faisait pour les grands; personnellement, chaque fois que j'en avais besoin, je devais aller voir le directeur de l'internat. Ici on peut peut-être faire confiance aux "mûrs".

A propos des sorties, je voudrais parler du problème du cinéma: en 51-53, la plupart des films du Chambon étaient permis à partir de la seconde, alors que pour les plus jeunes, à peu près chaque semaine le film était interdit. Je me rappelle particulièrement l'interdiction de voir "Les Mains sales" de Jean-Paul Sartre. En réfléchissant aujourd'hui, je me demande si une telle interdiction était tellement valable, de même que pour beaucoup d'autres films. Il aurait fallu à mon avis dire au moins les raisons pour lesquelles on nous les interdisait. Ce n'est pas en adoptant la politique de l'autruche... Là encore, faire une distinction entre "mûrs" et "enfants" (les 3è n'ont somme toute qu'un an de moins que les secondes, qui eux ont toutes les permissions).

4. Le problème religieux: bien délicat à traiter. Cependant le sujet me tient à coeur depuis longtemps. Mourgeon a donné une sorte de coup d'envoi. Je tiens à dire comme lui que je ne critique pas le but du Collège tel qu'il l'a exposé, mais les moyens par lesquels on cherche à atteindre ces idéaux.

Voici, lorsque j'étais au Collège, les éléments de la vie religieuse: deux séances d'instruction religieuse par semaine (dont une faite par M. Theis le dimanche matin), un culte "cérémonieux" (comme dit Mr Roberts) le dimanche (les catéchumènes ayant instruction religieuse le dimanche ne sont pas tenus d'assister au culte de la paroisse. Réd.), un deuxième culte le mercredi matin au Temple du Chambon, fait souvent par un laïque, et enfin deux soirs par semaine les cultes ou réunions d'internat. Je parlerai surtout du culte du mercredi matin. Il était noté dans l'emploi du temps de 8 à 9 heures comme un quelconque cours. Les surveillants étaient à la sortie pour dépister les absents (!). C'est le caractère formel et obligatoire que je critique. Si encore ces cultes avaient eu un caractère "profane" (c'est à dire si sur un fond religieux ils représentaient plus une causerie qu'un culte, avec de la belle musique religieuse, etc) ils seraient moins apparu comme une corvée. J'entends déjà l'objection: "Si on ne l'avait pas rendu obligatoire, il n'y aurait eu personne". Peut-être, mais cela aurait représenté la preuve qu'il fallait changer de méthode.

Je pense enfin aux conférences si intéressantes du pasteur Crespy, une année au Chambon. Un public nombreux de jeunes l'écoutait avec grand intérêt. Peut-être pourrait-on s'en inspirer!

Et croyez bien qu'il ne s'agit pas là d'une farouche "rancœur contre tout ce qui est imposé", mais simplement de faire écho aux articles de Mourgeon et de Mr Roberts, qui reflètent si bien ce que je pense.

5 & 6. Tout à fait d'accord avec Mr Roberts (et la mise au point de la Rédaction). Sans commentaire en plus.

Voilà l'essentiel de ce que j'avais à dire à ce sujet. J'aurais aimé en développer certains aspects, mais je ne tiens pas à augmenter inutilement la longueur de cette lettre, qui n'est déjà que trop longue.

Avec toutes les amitiés d'un ancien élève qui est resté très attaché au Collège, mais qui le juge peut-être un peu sévèrement, avec tous ses défauts et qualités, comme toute personne que l'on aime.

Jacques Sebald

---LE DIRECTEUR DU COLLEGE---

C'est toujours facile de critiquer. Tous ceux qui s'efforcent de faire quelque chose doivent s'attendre à être critiqués à tort souvent, et à raison quelquefois, dans notre cher pays de France. Mais, à moins d'être un fléau, la critique doit être juste, sympathique et constructive.

Nous aimerions que des chrétiens, des hommes et des femmes de foi et d'expérience en matière de pédagogie religieuse, nous signalent nos erreurs et nous aident à améliorer nos méthodes d'éducation religieuse.

Ce n'est pas ce que nous avons trouvé dans les pages que certains élèves et anciens élèves ont écrites pour le C.F.D.

On reproche au Collège de rendre obligatoires les périodes consacrées à l'éducation religieuse des internes. La réponse est simple: on ne peut pas faire l'éducation des absents. C'est pour la même raison que les classes sont obligatoires dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire, que l'éducation artistique exige une présence régulière. Comme par ailleurs pour l'admission à l'internat les parents déclarent désirer pour leur enfant une éducation religieuse protestante, nul ne peut nous taxer d'exclusivisme et d'autoritarisme, à moins de contester aux parents le droit de faire donner à leurs enfants l'éducation religieuse de leur choix.

Un ancien externe, qui n'a jamais eu à "subir" le régime de l'internat, parle à ce propos de totalitarisme. Il ferait mieux de garder ce mot pour l'appliquer là où il mérite d'être appliqué, là où aucune possibilité de choix n'existe, pas plus pour les jeunes que pour leurs parents, à l'institution totalitaire par excellence, le service militaire obligatoire.

Le Collège Cévenol n'est pas une école neutre, c'est une école consacrée à l'éducation chrétienne internationale. Cette éducation est sa seule raison d'être. Que ceux qui pensent que l'éducation est le domaine de César, de l'Etat national, n'approuvent pas par principe ce que nous essayons de faire, c'est normal; mais ce ne sont pas leurs critiques qui peuvent nous être utiles. Nous demandons à ceux qui sont d'accord avec le but que nous visons de nous aider à mieux faire notre tâche. Nous les en remercions d'avance.

Edouard THEIS

====LA MERE D'UN INTERNE====

J'ai lu le dernier "C.F.D." avec intérêt, et je tiens à vous dire que j'ai foi dans les cultes fréquents au Collège, et que je ne doute pas que vous vous employez à les rendre vivants et peu monotones.

C'est premièrement à cause de ces cultes et pour le bienfait, peut-être invisible sur le moment dans cette jeunesse, mais sans doute efficace dans un temps plus lointain, que je suis heureuse de sentir mon fils au Collège.

C'est pour cela, et aussi pour le soustraire à l'atmosphère mécanisée à l'excès de nos vies actuelles, afin aussi qu'il apprenne jour après jour à se sonder, à se connaître, à réaliser ses seules possibilités à lui-même, physiques, morales et intellectuelles, que je vous l'ai confié.

Beaucoup de jeunes ne peuvent plus faire un pas à pied ici, plus un effort personnel d'attention, de volonté dirait-on, sinon dans le laisser-aller, ni aucune méditation.

J'ai lu avec intérêt aussi les remarques de votre hôte américain. Sans doute, un peu de serviette à table, de cravate, de cirage et de mondanité n'est pas à dédaigner; mais ces détails sont très faciles à poser sur un fonds solide, s'il est là, et s'y tiennent bien mieux.

====LA DISCUSSION RESTE OUVERTE====

Il serait sans doute maladroit de donner le nom qui signait la lettre ci-dessus. On nous comprendra donc de la laisser anonyme.

Nous remercions ceux qui ont rompu le silence de nos lecteurs et nous espérons que d'autres lettres viendront s'ajouter à ce dossier, souhaitant surtout qu'elles apportent des idées constructives.

Signalons à ce propos qu'une expérience vient de commencer. Pour moins disperser l'attention, il arrivera souvent que le sujet du culte du mercredi matin sera repris à l'internat le jeudi soir en discussions par groupes.

La Rédaction

la Valse des petits pains



LA Vie du Collège

Veillée de préparation à Noël

au Temple, le 16 décembre. Bien que deux mois et demi se soient écoulés depuis lors, on n'oublie pas cette magnifique soirée. Les diverses chorales du Chambon (enfants, école du dimanche, village, Collège), toutes sous la direction de M. Lys, ont donné, tantôt séparées, tantôt réunies, un concert spirituel digne des plus grandes villes. De son côté, le groupe d'art dra dirigé par M. Lipp avait monté "Le boeuf et l'âne de la crèche" de Supervielle, rendu avec cette grande simplicité que permettent une parfaite préparation et une grande qualité de diction; on a surtout remarqué les deux récitants, Isabelle Hofman et Jean-Noël Bonnet. Le nombreux public, si facilement chahuteur, a montré par une attention soutenue combien il appréciait cette belle soirée.

Au Collège cet été

Camp de travail: du 12 juillet au 5 août.

Premier cours de vacances: du 12 juillet au 5 août, élèves de 14 à 20 ans: - cours de français pour étrangers, - cours artistique (pour Français et étrangers)(art dramatique, musique chorale et instrumentale, peinture, céramique).

Second cours de vacances: du 10 août au 7 septembre: - cours de révision de la 6^e à la seconde; - introduction à la philosophie et préparation à math.élém. pour les élèves ayant la première partie du bacc; - cours de français pour étrangers; - cours universitaires pour la seconde session de propédeutique lettres et MPC, ainsi que pour étudiants étrangers désirant poursuivre leurs études en France.

Les sports

Foot. La fâcheuse défaite du 4 février et la sévère leçon qu'il faut en tirer ne doivent pas décourager les adeptes de ce sport. En effet, pour la première année où le Collège inscrit une équipe à l'OSSU (première année aussi où il est possible de s'entraîner au Collège), il a été créé une équipe senior qui a fait trembler les finalistes d'Académie. Le journal de l'OSSU a reconnu qu'elle possédait toutes les qualités nécessaires pour les vaincre. Voir ci-contre les causes de cet échec dont on a beaucoup parlé. M. Caritey est un entraîneur dont tous les joueurs ont reconnu la grande compétence. Espérons que des matches amicaux permettront, cette année encore, de mettre à profit l'entraînement suivi. Chez les juniors, résultats moins brillants, mais toujours l'honneur a été sauf! Il faut dire que les meilleurs juniors avaient été surclassés pour jouer avec les seniors.

Volley féminin. Après avoir perdu contre l'Ecole Normale (3-1) sur le terrain du Collège le 4 févr., nos demoiselles ont montré qu'elles n'étaient pas à dédaigner en battant le Lycée, au Puy le 11 février.

Volley masculin. Les cadets ont battu le Pensionnat et le Lycée, mais ont encaissé une défaite contre le Collège Technique. Espérons que le match de retour nous sera favorable... Les juniors-seniors ont formé deux équipes. La seconde a perdu contre la première (!), mais a néanmoins dominé le Pensionnat; l'équipe 1 a battu le Lycée par 3-2 (après avoir été menée par 0-2!), et a dominé aussi le Pensionnat.

Basket. Les juniors, qui n'ont pas connu de défaite, doivent encore gagner un match le 25 février pour être qualifiés pour les quarts de finale d'Académie. Quant aux cadets, ils ont battu deux fois le C.C. Brioude, mais ils ont perdu contre le Collège de Brioude qu'ils avaient battu auparavant. Le match de barrage pour les quarts de finale d'Académie aura lieu au Puy le 25 février.

Cross-country. Le 11 févr., Lacour et Noiriel se trouvaient parmi les 60 partants des championnats d'Académie à Clermont; ils se sont classés respectivement 2^e et 27^e. Lacour est ainsi qualifié pour le Championnat de France, qu'il disputera le 28 février à Dijon.

Basket inter-classes. Les matches se disputent régulièrement les jeudis et dimanches. Public nombreux, bon esprit. La lutte reste ouverte, et l'on ne peut encore faire de pronostics quant au vainqueur.

Un brusque changement de tactique provoque la défaite de nos couleurs.

Jeudi 4 février, La Combelle (entre Brioude et Issoire), demi-finales d'Académie. Col.Cev. 1, Ec.Sup.Comm. 3 ($\frac{1}{2}$ -temps: 1-0).

C'est avec une certaine appréhension que nos footballeurs abordèrent ces $\frac{1}{2}$ finales, car les Clermontois faisaient quelque peu figure d'épouvantails. Mais après avoir assisté à la première $\frac{1}{2}$ finale qui vit la victoire de l'Ec.Normale de Clermont sur Aurillac par 2-1, ils se sentirent mieux. Car ces derniers ne pratiquaient pas un football de première qualité; si l'autre équipe leur ressemblait, alors...

Mais venons-en à la partie elle-même. Le Collège fait un départ sur les chapeaux de roue puisqu'à la deuxième minute Laszlo Szepessy déborde l'aile gauche, fait un centre, tir qui pénètre directement dans les filets.

8^e minute: arrêt de Gilleron sur un tir de l'avant-centre qui avait percé. 9^e: Kalman se blesse à la tête, mais revient sur le terrain. 11^e: centre de Guichard, tête d'Ebozo'o, arrêt du gardien. 18^e: centre d'Ebozo'o, Guichard reprend... à côté! 19^e: Gilleron doit préserver le but en plongeant dans les pieds de l'ailier gauche adverse. 23^e: Gilleron doit encore plonger et récupérer la balle sous les pieds d'un adversaire. 28^e: Kalman réussit à s'échapper, et tire à côté. 37^e: centre parti de la droite, Ebozo'o tire au-dessus. 41^e: Kalman sert splendidement Laszlo, qui tire de peu à côté.

Et la mi-temps, qui vit une assz nette domination du Collège, est sifflée sur le score de 1-0; tous les joueurs sont confiants, même l'entraîneur qui a fait un véritable marathon de 45 minutes autour du terrain!

Deuxième mi-temps. 47^e minute: Gilleron rate la réception, et la balle faillit bien pénétrer dans le but. 49^e: après une situation confuse devant les buts clermontois, tir à côté. 52^e: corner tiré de la gauche par Kalman, qui ne donne rien. 60^e: échappée de Kalman à l'aile gauche, qui rate un bon tir. 72^e: cafouillage terrible devant nos buts. Gilleron s'empare de la balle, mais l'avant-centre saute et du poing expédie le ballon dans les filets. L'arbitre accorde le but. Clermont, qui jusqu'alors n'y croyait plus, vit qu'il avait encore toutes ses chances et se mit à dominer terriblement. 74^e: tir de l'ailier, Gilleron est battu. 1-2. 80^e: Palix ayant abandonné son poste de demi-centre, un avant adverse s'engouffre dans le "trou", pour aggraver le score: 1-3.

Dès lors la partie était jouée, et à 17.05 h., onze joueurs vêtus de vert, accablés, regagnaient le vestiaire.

Que dire de cette défaite? En voilà les causes principales:
- excès de confiance en seconde mi-temps; - Palix déserte son poste de demi-centre pour se porter en attaque, laissant ainsi un trou dans la défense cévenole; - Ebozo'o, au lieu de tenir le rôle d'avant-centre en retrait qu'il avait si bien rempli en 1^{ère} mi-temps, se porte en pointe où il ne fit pratiquement rien de bon; ces deux joueurs agirent de leur propre chef, désorganisant ainsi tout le jeu;
- nervosité chez nos joueurs, occasionnée par le 1^{er} but de Clermont entaché d'irrégularité; il s'ensuivit quelques irrégularités et la qualité du jeu s'en ressentit.

Joueurs du Collège (nous soulignons les meilleurs): Gilleron, Schultz, Rama, Berthouze, Palix, Théodore, Lapeyre, Szepessy Kalman, Ebozo'o, Szepessy Laszlo, Guichard.

J.C.Chèze

Le Conseil des Elèves.

Du samedi 30 janvier à 7 heures au dimanche 31 à 5 heures, le Conseil Restreint s'est réuni pour un week-end de travail. Nous avons essayé de dresser un programme pour l'année, et en tout cas pour ce trimestre, et nous n'avons pas chômé...

C'est bientôt Mardi-Gras. Nous allons tâcher de préparer la fête tous ensemble de façon qu'elle soit plus originale et plus gaie. Un petit comité a tout de même été désigné pour s'occuper du déroulement de la journée.

Mais avant cette fête, il y a eu le bacc, et juste après un camp de bacc où nous étions une vingtaine à faire du ski au-dessus de Grenoble avec MM. Hollard et Caritey. C'était formidable!

Autre chose très importante: le parrainage d'enfants algériens. Nous avons tout en général répondu "oui" avec enthousiasme au projet, et maintenant qu'il faut passer à l'action: plus personne... ou presque.

La vente des petits pains à 10 heures marche à merveille; ils disparaissent en 5 minutes.

Un concours de photos est organisé: 20 vues sur "La vie du Collège". Il est ouvert à tous. Inscrivez-vous!

Les réunions entre internes, le samedi soir, on commencé. Tout s'est bien passé... on continue!

Enfin, dernier sujet qui n'est pas sans importance: Il y a deux collèges en Amérique, un de filles et un de garçons, qui ont envoyé au Collège de grosses sommes d'argent. Le labo par exemple a été installé grâce à ces dons. Et qui le sait? personne. C'est un peu honteux. Nous avons donc pensé à établir des liens plus serrés avec eux, ce qui sera maintenant plus facile, Peter Holt étant élève du collège de garçons, en leur envoyant des photos et en correspondant assez régulièrement.

Voilà, c'est à peu près tout...

F.B.

Vacances de Pâques

Départ du Chambon: vendredi 1^{er} avril à 10 heures.

Retour: mardi soir 19 avril (classes le mercredi matin).

L'ASSOCIATION DES ANCIENS

Diverses réunions ont eu lieu dans le cadre des activités de propagande du Collège (problèmes du recrutement de professeurs, du développement de l'Association du Collège Cévenol, des subventions éventuelles de l'Etat), notamment à Paris, Marseille, Montpellier. Les Anciens y ont pris grand intérêt.

L'Assemblée Générale de notre Association aura lieu à Paris le 2 Mars. Des convocations individuelles préciseront le lieu et l'ordre du jour. Que chaque groupe pense à la possibilité d'y envoyer des délégués.

NOUVELLES DES ANCIENS

FABRE Georgette et MULLER Chantal font puériculture à Lucie Berger, IMER Bernard est matelot transfiliste en AFN. Strasbourg.
TUSCHER Rosine fait des études d'infirmière à Nîmes.
MEYER "Bidasse" est professeur de français à l'Ecole Berlitz de Paris
WALTZ Guy fait son service militaire à Bizerte (Tunisie).
MAYOR Philippe fait philo en étant surveillant à Charmes (Ardèche).
BENOIT Michel est professeur au Collège Technique du Mans.
MONBEIG Jean-Paul fait son service militaire en Allemagne.
DELORD Eliane, infirmière, travaille avec Danilo Dolci.
STURGE-MOORE Charmian travaille au Centre audio-visuel de l'Ec.Norm. de St-Cloud et fait de la recherche en psychologie de l'enfant au CNRS; sa soeur Léonie fait HEC JF.
BARNAUD Jean-Paul a été reçu premier au concours des Commissaires de Police, et va partir au service militaire.
LAVONDÈS François est sorti 5è sur 75 de l'ENA; il a choisi le Conseil d'Etat.

Mariages

VERNIER Colette et Bernard Lines, le 7 août 1958.
ITTEL Jean et Pierrette Laulan, le 26 août 1959, à Nérac (Lot & Gar.)
FOSS Véronique et Angel Marin, le 21 novembre 1959, à Paris.
CARATSCH Renata et A.H.Libner, le 13 déc. à Westport, Conn., USA.
GIRODET Christiane et Yvan Bachaud, le 6 février au Puy.
MONNIER Jacques et Jacqueline Henry, le 20 février au Chambon.

Naissances

Cilgia-Valérie chez les BEZZOLA-DE MEURON, le 8 janv. à Soleure
Valérie, 2è fille de Françoise JEZEQUEL, 13è petit-enfant de M. et Mme THEIS, le 13 février à Paris.

COTISATION À L'ASSOCIATION DES ANCIENS DU COLLÈGE CÉVENOL: 10,- NF (y compris l'abonnement au CFD). C.C.P.: Paris 7.103-44.

FONDS D'ENTRAIDE DES ANCIENS DU COL.CEV. CCP: Lyon 4.803-94.

ABONNEMENT au "Ça File Doucement" (5 numéros par an): 3,- NF.

CCP: Collège Cévenol, Internat de garçons, Lyon 2.810-85.

À LOUER:

Chambre de bonne, 6è étage, meublée, sommaire, indépendante, rue de la Chaise, 7è, 40,- NF par mois
S'adresser: Mme AVOULAT, 1, allée des Effes, Clos de la Garenne, Fresnes (Seine)
Chambre avec petite cuisine, pour jeune ménage, 120,- NF par mois.
S'adresser: Manu ELAAS, 144 bd Ju. Jaurès, Boulogne-Billancourt, métro Marcel-Sembat.